



# CLUB CANIN DE VILLEPARISIS

USMV Section Canine

Terrain situé Z.I. de l'Ambrésis  
Rue de l'Industrie  
77270 VILLEPARISIS



Juge : M. SONET Lionel

## CONCOURS RING 24 & 25 JUIN 2023

CSAU - BREVET - RING I - II - III



Hommes Assistants :  
M. FRAVAL Dylan (Niv.1)  
M. DOYEN Yoan (Niv.3)  
Remplaçant :  
M. ORIENTAL Wilfrantz (Niv.2)

**Entrée Gratuite**

Restauration sur place

Transmission feuille d'engagement : Présidente Mme BONNET Sandrine  
9, Avenue de la Trentaine 77500 CHELLES  
Tél : 06 99 06 66 55 - Email : sandrine.clubcanin@gmail.com



## U S M Villeparisis ---- Section Canine

Terrain : Z.I. de l'Ambresis - Rue de l'Industrie -- 77270 VILLEPARISIS  
Présidente : Sandrine BONNET – 9 Ave de la Trentaine -- 77500 CHELLES  
Tél : 06 99 06 66 55 -- email : sandrine.clubcanin@gmail.com

Chers amis cynophiles,

Nous organiserons sur notre terrain, rue de l'Industrie 77270 Villeparisis :

### Notre concours annuel de Ring (CSAU, Brevet, Ring I, II, III)

**Samedi 24 et Dimanche 25 Juin 2023**

**Juge pressenti : M. Lionel SONET**

**Les Hommes Assistants : M. Dylan FRAVAL** (niveau I, Club Mouroux)  
**M. Yoan DOYEN** (niveau III, Club de Villers Alleraud)  
**Remplacant : M. Wilfrantz ORIENTAL** (niv II, Club Ons en Bray)

Les engagements seront à envoyer **avant le 13 Juin 2023** (date de réception du courrier), accompagnés des documents requis et d'un chèque à l'ordre de l'**USMV Section Canine** (**ATTENTION ! Les demandes d'engagement incomplètes ne seront pas acceptées**)

Le coût de l'engagement (par chien) sera :

- **18 Euros par niveau (CSAU, Brevet, Ring I, II, ou III)**
- **21 Euros pour CSAU + Brevet**

Le Club est également à la recherche de « chiens en blanc » pour tous les niveaux. Si cela vous intéresse, veuillez le signaler au plus tôt à la Présidente dont vous trouverez les coordonnées en haut de ce courrier. Prévoir des étiquettes de licence pour le(s) chien(s) concerné(s), ainsi que leur vaccination antirabique à jour.

Afin de reprendre des forces, les repas seront prévus **SUR RESERVATION avec l'engagement**, en joignant le coupon situé en bas de cette lettre et le règlement correspondant. Attention : Tout repas non réservé à l'avance ne pourra pas être assuré

Une buvette avec restauration rapide sera également à votre disposition sur place.

Dans l'attente de vous accueillir au concours, nous vous prions de recevoir, chers amis cynophiles, nos sincères salutations.

**La Présidente,  
Sandrine BONNET**

---

Je souhaite réserver :	----- repas à 13 €	pour le samedi 24 Juin 2023	=	..... €
	----- repas à 13 €	pour le dimanche 25 Juin 2023	=	..... €
		<b>TOTAL</b>	=	..... €

**NOM :** -----



## U S M Villeparisis ---- Section Canine

Terrain : Z.I. de l'Ambresis - Rue de l'Industrie -- 77270 VILLEPARISIS  
Présidente : Sandrine BONNET – 9 Ave de la Trentaine -- 77500 CHELLES  
Tél : 06 99 06 66 55 -- email : sandrine.clubcanin@gmail.com

### ENGAGEMENT CONCOURS DE RING SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN 2023

**Juge pressenti : M. Lionel SONET**

**Hommes Assistants :** M. Dylan FRAVA (niv. I) - M. Yoan DOYEN (niv. III) - **Remplaçant :** M. Wilfrantz ORIENTAL

(Cocher la(les) case(s) souhaitée(s))

Niveaux	CSAU	BREVET	Ring I	Ring II	Ring III
LOF					
Non LOF					

*A PARTIR DU BREVET,  
ETIQUETTE LICENCE  
PROPRIETAIRE*

*A COLLER ICI*

*(Pour le CSAU seul, licence non obligatoire)*

#### Chien :

Nom : .....

N° carnet travail : .....

Race (ou type) : .....

#### Propriétaire :

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Signature :

#### Conducteur (si différent du propriétaire) :

Nom/Prénom : ..... N° Licence : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

Signature :

#### Club représenté :

Nom : ..... Régionale : .....

Président : ..... Tél. : .....

**Signature du Président et Cachet du Club :**

#### **Prix de l'engagement (par chien) :**

**CSAU + BREVET = 21 Euros      ※※※      CSAU seul, BREVET, Ring I, II ou III = 18 Euros**

· Merci d'adresser votre engagement à l'attention de :

Sandrine BONNET – USMV SECTION CANINE -- 9 Avenue de la Trentaine -- 77500 CHELLES --- Tél : 06 99 06 66 55

A votre engagement devront être joints : une **copie du certificat antirabique en cours de validité, 2 étiquettes « propriétaire » supplémentaires** et le **règlement des droits d'engagement** (à l'ordre de « USMV Section Canine »), ainsi qu'une **enveloppe timbrée à vos noms et adresse** (en cas d'absence d'E-mail pour la confirmation de votre engagement)

#### Pour le CSAU : la licence et le carnet de travail ne sont pas obligatoires

- Chiens « **LOF** » : photocopie du certificat de naissance + photocopie carte de tatouage (ou insert électronique)

- Chiens « **NON LOF** » : photocopie de la carte de tatouage (ou insert électronique)

**Les engagements seront pris en considération au fur et à mesure de leurs arrivées et en fonction du nombre de concurrents engagés dans chaque niveau.**

**LA CLOTURE DES ENGAGEMENTS EST FIXEE AU 13 Juin 2023 (date de réception du courrier)**